

Paris, 9 octobre 2019

A la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol : attention aux arnaques de démarchage à domicile pour un diagnostic amiante et aux prétendues propositions d'analyses à domicile !

A la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen, des personnes mal intentionnées se revendiquant des services de l'Etat démarchent des particuliers à leur domicile pour leur proposer un diagnostic d'amiante ou des analyses de la qualité de l'air. Ces démarches sont frauduleuses.

Vigilance, même si les démarcheurs se réclament d'organismes publics ou de services publics. Les services publics ne démarchent pas ! Il en va de même s'ils se disent mandatés par une Préfecture ou une administration.

Des vendeurs peuvent faire croire qu'il est obligatoire de réaliser ces analyses ou diagnostics, par exemple pour bénéficier des assurances. Il n'en n'est rien ! De nombreuses analyses sont réalisées régulièrement par les services de l'Etat et publiées sur le site internet du Gouvernement.

Si vous pensez être victime d'une arnaque ou à un manquement à la réglementation d'un professionnel, signalez-le aux services territoriaux de la DGCCRF en contactant la DDPP de Seine maritime :

ddpp@seine-maritime.gouv.fr 02.32.81.88.60

Les services de la DGCCRF ont ouvert une enquête pour démarchage abusif après avoir reçu des signalements de telles pratiques.